



Union
syndicale
Solidaires

DGI Nord

DES SALARIES EN COLERE S'IMPOSENT A LA SESSION DU CE DE LA DGI AU BOURGET!!!

Ce matin, Mercredi 27 Mars 2013, des salariés en grève de Roissy (Hangar 777, Cabine, préparateurs, CN, chaudronniers, ...) se sont invités à 9h30 au Building du Bourget à la réunion mensuelle du CE DGI et sont rentrés dans la salle de réunion pour interpellier directement Mr Ternier. Les échanges ont été assez vifs et ont duré plus d'une heure.

Après avoir eu connaissance des horaires que voulait leur imposer la direction, ces agents ont décidé de se mettre en grève en début de semaine pour exprimer leur mécontentement et leur colère face aux décisions unilatérales des directions locales concernant la finalité des horaires et leurs mises en place.

Les nouveaux cycles horaires imposés par la direction offrent moins de jours de repos à ces salariés, augmentant par conséquent la pénibilité au travail, déjà fortement impactée par les mesures du plan Transform.

M Ternier a déclaré, devant les salariés, qu'il avait le pouvoir de changer les horaires, nous en prenons acte et nous lui demandons de revoir sa copie.

Les représentants élus au CE de chaque syndicat étaient présents et ont pu assister aux débats.

Les délégués de Sud Aérien ont évidemment défendu la position légitime des salariés en grève.

Découvrant aujourd'hui les conséquences concrètes de leur signature, les syndicats qui ont accepté le nouvel accord ARTT étaient par contre beaucoup plus mal à l'aise...ils n'ont d'ailleurs pas pris la parole pour défendre les agents grévistes.

Roissy le 27 Mars 2013

**DÉCLARATION DU SYNDICAT SUD AÉRIEN AU CE DGI DU 27 MARS
2013**

MR TERNER

DANS PLUSIEURS SECTEURS DE LA DGI :

- **MT.CG ROISSY, MT.CL CABINE ROISSY, PREPARATION 777 ROISSY, STRUCTURES ROISSY, ...**
- **777 ORLY, A320 ORLY, STRUCTURES ORLY**
- **CLR , EOLE**

LES NOUVEAUX HORAIRES DÉCIDÉS PAR LA DIRECTION SONT MAJORITAIREMENT REFUSÉS PAR LES SALARIÉS DIRECTEMENT IMPACTÉS PAR LA MISE EN PLACE DE CES CHANGEMENTS ENTRAINANT UNE BAISSSE DES REPOS, LES VACATIONS SUPPLÉMENTAIRES IMPOSÉES PAR LES DIRECTIONS DES SECTEURS AUGMENTENT CONSIDÉRABLEMENT LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL.

APRÈS TANT DE SACRIFICES IMPOSÉS PAR LA DIRECTION DANS LE CADRE DE SON PLAN TRANSFORM, LES AGENTS NE SUPPORTENT PLUS CET « EFFORT » SUPPLÉMENTAIRE.

DE PLUS, CONCERNANT LA CONSTRUCTION DITE « COMMUNE » DES NOUVEAUX HORAIRES, CES CONCERTATIONS N'ONT FAIT QUE RÉVÉLER L'INDIFFÉRENCE ET LE « MÉPRIS » DES DIRECTIONS LOCALES FACE AUX RÉCLAMATIONS NATURELLES DES AGENTS.

EXCÉDÉS, ILS ONT LOGIQUEMENT DÉCIDÉS DE SE METTRE EN GRÈVE POUR MANIFESTER LEUR MÉCONTENTEMENT , LEUR REFUS ET EXIGER L'ARRET DES PROCÉDURES DE MISE EN PLACE DES HORAIRES ET LE RETRAIT DES VACATIONS SUPPLÉMENTAIRES.
